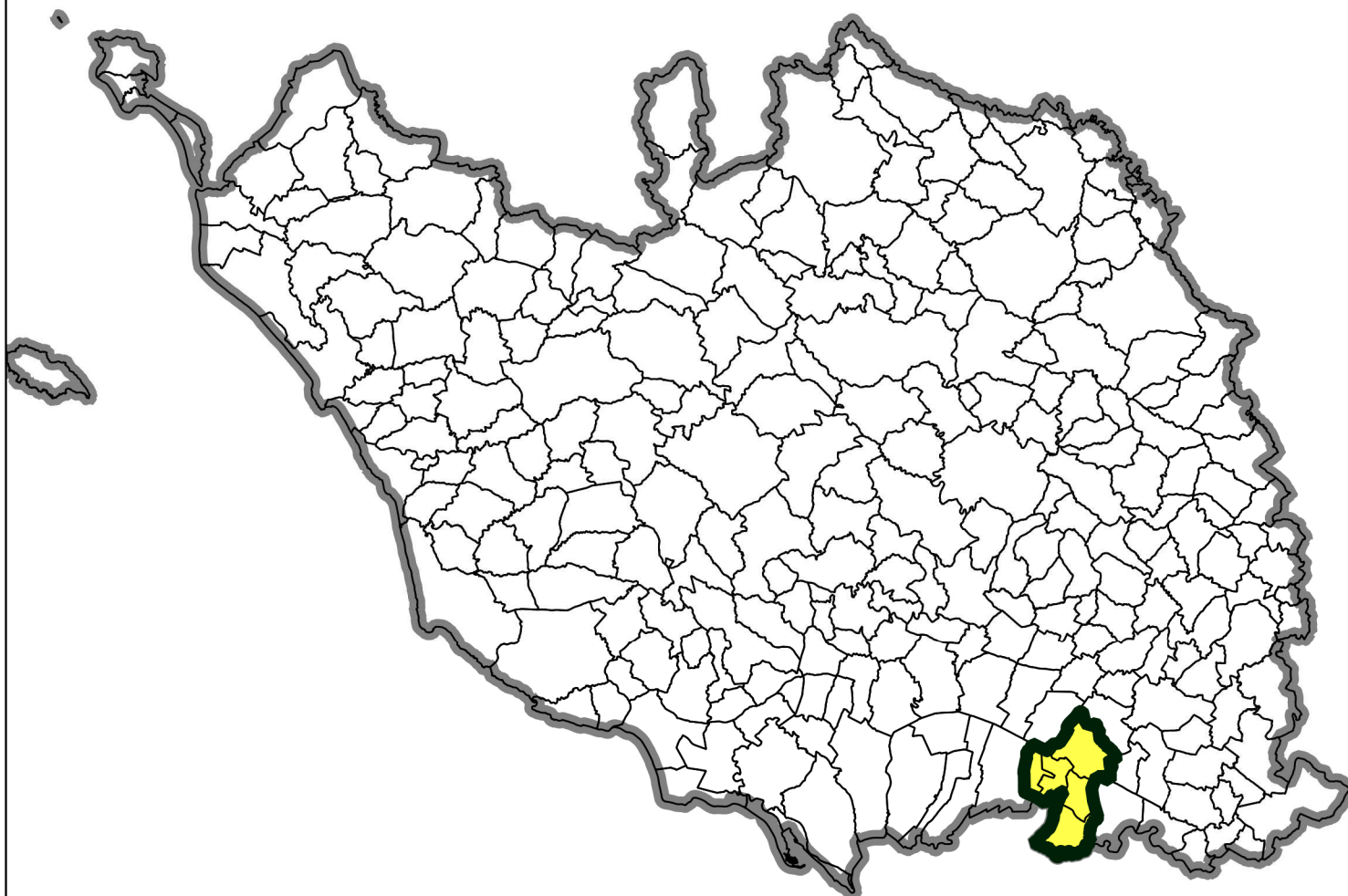


Information Acquéreur Locataire

Prescription du PPRI Vendée Aval - Commune des VELLUIRE-SUR-VENDEE

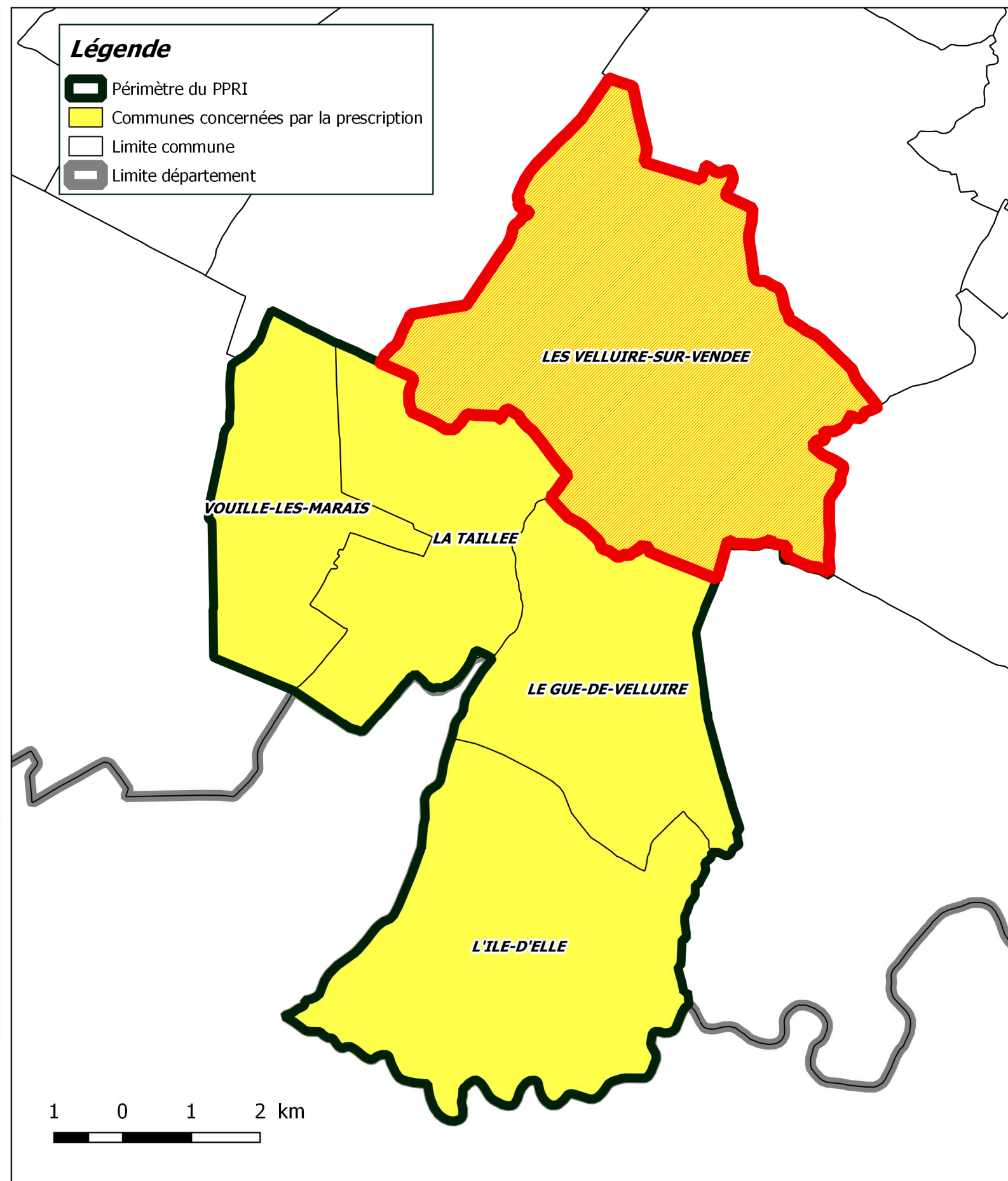


La commune est concernée par l'aléa inondation terrestre .
La crue la plus importante recensée est celle de 1960 .
Le plan de prévention des risques inondation (PPRI) a été prescrit
par le Préfet de la Vendée le 15 décembre 2017 .



Légende

- Périmètre du PPRI
- Communes concernées par la prescription
- Limite commune
- Limite département



PRÉFET
DE LA VENDÉE

Source(s) : © BD CARTO